

# Ce que nous vivons à l'Eglise de l'Oasis

(Vénissieux, banlieue de Lyon)

Témoignage de Jean-Marc Pilloud

Nous pouvons être reconnaissants pour les dons d'administratrice, de musicienne, d'animatrice, de service, de présidence de louange, de foi, que Dieu a donnés à notre Eglise :

nous en sommes tous bénéficiaires. Que d'encouragements n'avons-nous pas reçus avec simplicité de telle sœur qui a su si bien nous reprendre, nous exhorter ou nous encourager ! Au fait n'appelons nous pas cela la prophétie d'après 1 Corinthiens 14.3 ?

## Nos ministères féminins

Très concrètement nous avons des femmes qui servent le Seigneur Jésus dans les groupes d'école du dimanche, d'ados et de jeunes. Il y en a aussi qui sont membres de nos deux associations culturelle et culturelle, avec des responsabilités assez importantes comme trésorières ou secrétaires. D'autres femmes président le moment de louange dans le culte, servent la cène, dirigent la chorale, coordonnent les groupes d'école du dimanche. Tout cela se vit de manière harmonieuse depuis plusieurs années et nous sommes heureux d'être au bénéfice du ministère de chacune.

## Et l'autorité ?

A l'Oasis, bien sûr nous ne prétendons pas être arrivés à la perfection... La place de la femme a été une question qui s'est posée à nous dans le cadre de l'Eglise depuis plusieurs années (nous avons examiné ensemble les textes bibliques qui nous interpellaient).

D'une manière générale, nous croyons que dans la mesure où les anciens prennent leurs responsabilités, il n'y a pas à craindre de dérapage de sœurs ou... de frères ! Nos critères d'exigence dans la prise de parole publique doivent d'ailleurs être les mêmes ! Ce n'est pas parce qu'on est un homme que l'on a quelque chose à dire ; il vaut parfois mieux laisser la parole à une femme qui dira quelque chose d'édifiant.

On pourrait peut-être se poser la question : dans notre culte, où est l'autorité lorsqu'une femme préside la louange par exemple ? Et bien d'après notre compréhension de la Parole de Dieu, l'autorité est en Dieu, Il la délègue aux responsables de l'Eglise locale (pour nous : pasteur et anciens). Et si ceux-ci discernent qu'une sœur dans l'Eglise a une compétence dans ce domaine, ils vont alors lui accorder la responsabilité de présider la louange. Ou cela peut être aussi les finances de l'Eglise, l'école du dimanche ou des visites.

Tout se vit sous l'autorité des anciens et pour nous, il n'y a pas de différence, que ce soit l'enseignement des enfants, la louange ou les finances. D'ailleurs, étant donné que les anciens sont perfectibles, ils doivent eux aussi vivre la soumission mutuelle et le dialogue fraternel avec les membres de la communauté.

La question importante est de savoir si la personne, homme ou femme, sait accomplir son travail en équipe et vivre cette soumission mutuelle avec une vraie humilité. Car on a souvent prêché la soumission des femmes et l'on a trop souvent oublié de rappeler la nécessité d'une vraie soumission mutuelle de tous les membres de l'Eglise.

## Solitaire ou solidaire ?

La force de l'Eglise primitive était ce désir de vivre la vie communautaire et de ne pas être un groupe de chrétiens solitaires. Dans toutes les formes de service, il faut entraîner les frères ou les sœurs à développer leurs dons spirituels et à les mettre en pratique au sein d'une équipe. Tant que cela se vit au sein de l'Eglise, la dimension de formation et de soumission mutuelle se vivra harmonieusement. Par contre si les présidents de louange (hommes et femmes), les moniteurs (hommes et femmes) ou d'autres serviteurs dans l'Eglise ne se rencontrent jamais au sein de leur groupe d'activité, il y a le danger du service solitaire avec tous les risques que cela comporte.

## Quelle vision avons-nous de l'Eglise ?

Lorsque nous mettons des interdits sur les sœurs de nos Eglises concernant certains dons, je me demande si nous ne nous mettons pas hors jeu par rapport à cette parole de Paul qui nous exhorte dans 1 Co 11.27-29 à discerner le corps de Christ. Car l'Eglise est composée d'hommes et de femmes remplis de l'Esprit.

Et que dire de nos sœurs qui sont célibataires, veuves, divorcées. Quelle place leur donnons-nous ? Quelle reconnaissance avons-nous pour leur ministère dans l'Eglise ?

## Critères de discernement

Il est important d'oser se poser des questions concernant le service et le don exercé par une femme ou un homme et ce n'est pas toujours très simple.

Par exemple : Jésus-Christ est-Il le Seigneur dans la vie de la personne ? Peut-on discerner une vie spirituelle authentique ? La personne est-elle soumise aux anciens ? L'Eglise est-elle édifiée par ce don exercé ? Le facteur dominant de l'exercice de ce don est-il l'amour ? Cette personne veut-elle conduire les autres vers une réelle maturité, ou être valorisée elle-même aux yeux des autres ?

Bien entendu l'engagement des femmes ne doit pas encourager la démission des hommes ! Mais au contraire nous devons tous mutuellement nous fortifier dans la foi et continuer à développer nos dons et ministères dans la soumission au Christ.

Esprit étant le dispensateur des dons et qualifications. Dans toutes les listes de dons mentionnées dans le Nouveau Testament, il n'y en a aucune qui soit accompagnée d'une restriction concernant le sexe de la personne qui va exercer un don (je parle bien de don et non de ministère). Trop souvent, on a figé le rôle du Saint-Esprit dans une notion de concept cadré. On a oublié que le Saint-Esprit est une puissance de vie pour l'équipement de l'Eglise. Et quelle Eglise peut dire aujourd'hui qu'elle n'a pas besoin de cette vie ? Il est d'ailleurs très intéressant de voir que nos Eglises n'en sont pas à un paradoxe près : elles envoient des femmes

## Le Saint-Esprit donne l'équipement de l'Eglise

Pour conclure, j'aimerais dire que, dans notre Eglise, plusieurs moments de chant de textes bibliques ont enraciné notre expérience. Parmi eux Joël 3.1-5 repris par Pierre le jour de la Pentecôte dans Actes 2.16-17 : Vos fils et vos filles prophétiseront. Ce passage nous montre que sans distinction de sexe, tous les croyants pouvaient et peuvent exprimer ce que Dieu leur donne d'exprimer. L'Esprit est répandu sur toute chair. Il n'y pas dans le corps de Christ de baptisés de seconde zone : toute femme ayant vécu la nouvelle naissance a fait cette expérience de la vie de l'Esprit, le Saint-Esprit étant le dispensateur des dons et qualifications. Dans toutes les listes de dons mentionnées dans le Nouveau Testament, il n'y en a aucune qui soit accompagnée d'une restriction concernant le sexe de la personne qui va exercer un don (je parle bien sûr de don et non de ministère).

Trop souvent, on a figé le rôle du Saint-Esprit dans une notion de concept cadré. On a oublié que le Saint-Esprit est une puissance de vie pour l'équipement de l'Eglise. Et quelle Eglise peut aujourd'hui dire qu'elle n'a pas besoin de cette vie ?

Il est d'ailleurs très intéressant de voir que nos Eglises n'en sont pas à un paradoxe près : elles envoient des femmes en mission exercer des services qu'elles ne pourraient pas effectuer en France, elles enseignent, dirigent et servent. Bien sûr elles peuvent le faire car elles sont «missionnaires» ! Comprendons-nous les clichés que nous véhiculons ?

En France, l'école du dimanche est animée la plupart du temps par des femmes. Dans ce service, la femme a le droit d'enseigner des enfants, des ados ou des jeunes. Comme si les enfants et les jeunes n'avaient pas besoin d'avoir des vis-à-vis masculins et comme si ce type d'enseignement était un ministère de seconde zone...

Si Dieu a donné des dons à une Eglise selon les besoins locaux, nous sommes appelés à les reconnaître.

J.-M. P